

**Province de Québec**  
**MRC Lac-Saint-Jean-Est**  
**Municipalité d’Hébertville-Station**

**S É A N C E   O R D I N A I R E   D U   1 5   S E P T E M B R E   2 0 2 5**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville situé au 5 rue Notre-Dame, le mardi 15 septembre 2025 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur le maire Michel Claveau.

Présents :     M. Michel Claveau,             Maire  
                  Mme Émilie Vaillancourt,     conseillère # 1  
                  M. Robin Côté,                 conseiller # 2  
                  M. Sylvain Boily,                conseiller # 3  
                  Mme Lily Paquette,             conseillère # 6

Absence motivée :

                  Mme Mylène Blackburn,     conseillère # 4

Formant quorum.

Assistent également à la séance : monsieur Pascal Vermette, directeur général adjoint et des opérations.

1.    *Mot de bienvenue du maire.*
2.    *Administration*
  - 2.A)    *Lecture et acceptation de l'ordre du jour.*
3.    *Résolutions*
  - 3.A)    *Annulation de soldes résiduaire;*
  - 3.B)    *Centre de service scolaire du Lac-Saint-Jean – Protocole d'entente d'Hébergement en cas d'urgence;*
  - 3.C)    *Programmation finale TECQ 2019-2023;*
  - 3.D)    *Reddition de compte finale de la TECQ 2019-2023 – Mandat d'audit;*
  - 3.E)    *Engagement de la municipalité d'Hébertville-Station à collaborer dans le cadre du programme Accès-loisirs;*
  - 3.F)    *Demande citoyenne – Matricule # 1868-20-4547*
  - 3.G)    *Congrès FQM, 2025;*
  - 3.H)    *Proclamation de la grande semaine des tout-petits;*
  - 3.I)    *Calendrier des séances régulières du conseil 2025 – Modification;*
  - 3.J)    *Maison des jeunes – Aide financière.*
4.    *Don et Subvention*

*Aucune demande.*
5.    *Urbanisme*

*Aucun dossier.*

6. *Affaires nouvelles*

6.A) *Projet de fusion municipale – Point d’informations;*

6.B) *Demande de paiement de vacances Direction générale.*

7. *Approbation des comptes*

8. *Rapport des Comités*

9. *Correspondances*

9.A) *Caisse Desjardins des Cinq-Cantons – Accusé de réception de la résolution  
# 10428.08.2025*

10. *Période de questions*

11. *Levée de l’assemblée*

1. **MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**

À 19 h 30, monsieur le maire Michel Claveau préside l’assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue.

2. **ADMINISTRATON**

2.A) **LECTURE ET ACCEPTATION DE L’ORDRE DU JOUR  
R.10445.09.2025**

Il est proposé par monsieur Sylvain Boily, appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l’unanimité des membres présents;

**QUE** l’ordre du jour soit accepté tel que présenté.

3. **RÉSOLUTIONS**

3.A) **ANNULATION DE SOLDES RÉSIDUAIRES  
R.1446.09.2025**

**ATTENDU QUE** la municipalité d’Hébertville-Station a entièrement réalisé l’objet des règlements 2018-11, 2020-05 et 2021-06 à un coût moindre que celui prévu initialement;

**ATTENDU QUE** le coût réel des travaux s’élève à :

- Règlement 2018-11 : 1 670 241 \$;
- Règlement 2020-05 : 136 736 \$,;
- Règlement 2021-06 : 617 000 \$.

**ATTENDU QUE** le financement permanent de cette somme a été effectué;

**ATTENDU QU’IL** existe un solde de :

- Règlement 2018-11 : 59 483 \$;
- Règlement 2020-05 : 38 604 \$;
- Règlement 2021-06 : 323 036 \$.

Non contractés des emprunts approuvés par le ministre des Affaires municipales et de l’Habitation qui ne peuvent être utilisés à d’autres fins;

**ATTENDU QU'IL** y a lieu de modifier les règlements d'emprunts no 2018-11, 2020-05 et 2021-06 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

Il est, par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Boily appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le montant de la dépense et de l'emprunt des règlements no 2018-11, 2020-05 et 2021-06 soit réduit à :

- Règlement 2018-011 de 1 729 724\$ à 1 670 241 \$;
- Règlement 2020-05 de 175 340\$ à 136 736 \$;
- Règlement 2021-06 de 940 036 à 323 036 \$.

**QU'UNE** copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

3.B) **CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN –  
PROTOCOLE D'ENTENTE EN CAS D'URGENCE**  
**R.10447.09.25**

**ATTENDU QUE** la municipalité avait déjà pris une entente initialement avec l'école du Bon Conseil et que celle-ci est intégrée au plan de mesures d'urgence de la municipalité comme un exercice de mise à jour de son plan de mesures d'urgence et que l'école primaire du Bon Conseil constitue l'un des centres d'hébergement ciblés;

**ATTENDU QUE** des ententes doivent être convenues entre les partenaires et que celle-ci doit être renouvelée chaque année.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par madame la conseillère Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

**DE RENOUELER** le protocole d'entente d'hébergement avec le Centre de services scolaire représentant l'école primaire du Bon Conseil.

**QUE** madame Marie-Ève Roy, directrice générale, soit autorisée à signer ladite entente.

3.C) **PROGRAMMATION FINALE TECQ 2019-2023**  
**R.10448.09.2025**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 (2024);

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Boily et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité

quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 (2024);

**QUE** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**QUE** la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

**QUE** la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques des travaux admissibles.

3.D) **REDDITON DE COMPTE FINAL DE LA TECQ 2019-2023 – MANDAT D'AUDIT**  
**R.10449.09.2025**

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Boily et résolu à l'unanimité des membres présents;

**D'OCTROYER** le mandat d'audit de la TECQ 2019-2023 (2024) au Cabinet de Raymond Chabot Grant Thornton.

3.E) **ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE-STATION À COLLABORER DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS**  
**R.10450.09.2025**

**CONSIDÉRANT** la demande de partenariat formulé dans le cadre du Programme Accès-Loisirs qui est initié par l'organisme Accès-Loisirs Québec dont la mission est de rendre le loisir sportif, culturel et de plein air accessible et gratuit aux personnes à faible revenu de 0 à 99 ans;

**CONSIDÉRANT** les avantages présentés et l'absence de contrainte financière ou administrative liée à l'adhésion à ce programme;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

**DE COLLABORER** avec Accès-Loisirs Québec dans le cadre du Programme Accès-Loisirs dont la mission est de rendre le loisir sportif, culturel et de plein air accessible et gratuit aux personnes à faible revenu de 0 à 99 ans.

3.F) **DEMANDE CITOYENNE – MATRICULE#1868-20-4547**  
**R.10451.09.2025**

**CONSIDÉRANT QUE** l'erreur administrative liée au certificat d'évaluation a été corrigée et que cela a permis un réajustement de la fiche du contribuable;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant d'intérêt restant après la correction est dû à un retard de paiement du contribuable, ce qui n'est aucunement une erreur administrative ni une circonstance exceptionnelle;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame Émilie Vaillancourt et résolu à l'unanimité des membres présents;

**D'ANNULER** la résolution # 10436.09.2025 en raison de réajustement effectué suite à la correction de l'évaluateur;

**QUE** les intérêts émis dans la fiche du contribuable soient maintenus et que le contribuable se doit de se conformer à notre règlement de taxation en vigueur.

3.G) **CONGRÈS FMQ 2025**  
**R.10452.09.2025**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Boily appuyé par madame la conseillère Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** monsieur le maire, Michel Claveau, madame la conseillère Émilie Vaillancourt, madame Marie-Ève Roy, directrice générale ainsi que monsieur Pascal Vermette directeur des opérations, assistent au congrès de la Fédération québécoise des municipalités du Québec en septembre 2025;

**QUE** la municipalité assume les coûts d'inscriptions, de transports et d'hébergement des congressistes.

3.H) **PROCLAMATION DE LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS;**  
**R.10453.09.2025**

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par madame la conseillère Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

**DE** proclamer la grande semaine des tout-petits du 17 au 23 novembre 2025 et ainsi promouvoir notre engagement envers les tout-petits de notre communauté.

3.I) **CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL 2025 – MODIFICATION**  
**R.10454.09.2025**

Il est proposé par monsieur Robin Côté appuyé par monsieur Sylvain Boily et résolu à l'unanimité des membres présents;

**D'EFFECTUER** les modifications suivantes dans le calendrier des séances de 2025 :

- Retrait de la séance régulière du 1 octobre 2025;
- Ajouter une séance régulière le 6 octobre 2025;
- Ajouter une séance régulière le 20 octobre 2025
- Ajouter une séance régulière le 3 novembre.

**QU'UN** avis public soit émis conformément à la loi.

3.J) **MAISON DES JEUNES – AIDE FINANCIÈRE**  
**R.10455.09.2025**

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par madame Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la deuxième portion de subvention attribuée à la Maison des jeunes d'Hébertville-Station, pour 2025 au montant de 8 000 \$, soit émise.

4. **DON ET SUBVENTION**

Aucune demande.

5. **URBANISME**

Aucun dossier

6. **AFFAIRES NOUVELLES**

6.A) **PROJET DE FUSION MUNICIPALE – POINT D’INFORMATION**

L’information concernant le projet est diffusée.

6.B) **DEMANDE DE PAIEMENT DE VACANCES DIRECTION GÉNÉRALE  
R.10456.09.2025**

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par madame la conseillère Lily Paquette et résolu à l’unanimité des membres présents;

**D’ACCEPTER** la demande de la directrice générale de lui payer 70 heures de vacances.

**QUE** ce versement soit dans la paie de la période du 7 au 13 septembre 2025.

7. **APPROBATION DES COMPTES  
R.10457.09.2025**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Boily et résolu à l’unanimité des membres présents;

**QUE** la liste des comptes à payer soit approuvée.

8. **RAPPORT DES COMITÉS**

Une période est accordée aux élus afin de faire le compte rendu de leurs comités.

9. **CORRESPONDANCE**

9.A) **CAISSE DESJARDINS DES CINQ-CANTONS – ACCUSÉ DE  
RÉCEPTION DE LA RÉOLUTION # 10428.08.2025**

L’information est diffusée.

10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions de 5 minutes est dédiée aux citoyens portés sur les sujets en ordre du jour.

11. **LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE  
R.10458.09.2025**

Monsieur le conseiller Robin Côté propose de lever la présente séance à 19 h 53.

---

Monsieur Michel Claveau,

---

Monsieur Pascale Vermette,

Maire

Directeur général adjoint